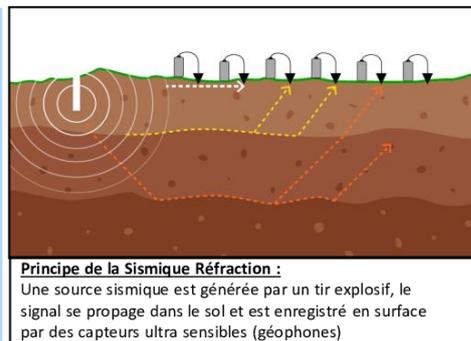
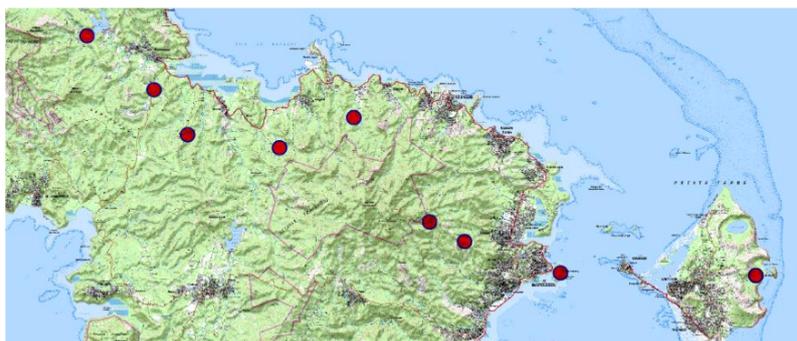


Campagne scientifique de mesures sismiques REFMAORE - Mayotte - du 02/10 au 31/10



Le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) est l'établissement public de référence dans les applications des sciences de la Terre pour gérer l'imagerie, les ressources et les risques du sol et du sous-sol. Ses missions sont : la recherche scientifique, l'appui aux politiques publiques, la coopération internationale, la sécurité minière, la formation et l'appui aux entreprises pour les géosciences.

Dans le cadre des actions menées par les pouvoirs publics pour comprendre la sismicité de Mayotte, le BRGM va réaliser une campagne de mesures (REFMAORE) sur une ligne traversant Mayotte d'Ouest en Est. Elle permettra de récolter des données nécessaires pour localiser plus précisément le phénomène sismique.

La mission REFMAORE permettra au REVOSIMA (Réseau de surveillance Volcanologique et Sismique de Mayotte) de disposer de nouvelles données pour améliorer l'observation, la surveillance et l'alerte.

Pourquoi ces mesures ?

- La crise sismique, suivie par le REVOSIMA depuis 2018, est liée à l'apparition d'un volcan sous-marin révélée lors des campagnes océanographiques Mayobs.
- Le réseau de surveillance REVOSIMA, mis en place pour surveiller l'activité sismique de Mayotte, a besoin de mieux connaître le sous-sol de l'île pour localiser avec plus de précision le phénomène et en surveiller l'évolution.
- REFMAORE apportera une meilleure connaissance du sous-sol de Mayotte qui permettra de mieux comprendre pourquoi les événements en cours se produisent.

Les opérations

- 10 forages de 25 m de profondeur ont été réalisés pour procéder à des tirs de charges explosives enfouies. Ils ont été localisés sur des sites sûrs choisis avec l'accord préalable des propriétaires, des occupants des terrains concernés et des pouvoirs publics.
- Des stations de mesure à terre enregistreront les données pendant plusieurs jours.
- Des stations de mesure seront déployées en mer par le navire Marion Dufresne lors de la mission Mayobs15 pour compléter les mesures jusqu'à la zone du volcan.

Pour en savoir plus et en cas de problème, contactez le BRGM - Direction régionale de Mayotte - Tél : 02 69 61 28 13 – refmaore@brgm.fr

La sécurité des tirs

- Les tirs seront réalisés en profondeur, dans des forages conçus pour minimiser le risque en surface.
- Les tirs sont calibrés pour limiter autant que possible la charge explosive tout en garantissant une qualité de mesure satisfaisante. La technique de tir est comparable à celle des carrières d'exploitation de roche sur Mayotte.
- Les tirs d'explosifs seront réalisés par des professionnels qualifiés dans le respect de la réglementation en vigueur, en lien avec les autorités (préfecture, gendarmerie, sapeurs-pompiers), **entre le 09/10 et le 15/10**.

Ce que nous vous demandons

- **Ne gênez pas les opérations de forage** : les travaux sont temporaires et les équipements seront enlevés en fin d'opération.
- **Si vous apercevez du matériel, ne le touchez pas** : au besoin contactez le BRGM et nous interviendrons sur place .
- **Respectez les périmètres de sécurité établis pour les tirs** : le responsable des tirs, assisté des forces de l'ordre, s'assurera de la sécurité des personnes et des bâtiments au moment des tirs. Toute interférence extérieure même bien intentionnée peut compromettre cette sécurité.
- **Pas de panique si vous sentez des vibrations lors des tirs** : les tirs sont calibrés pour circonscrire les impacts et n'occasionner aucun dommage.

En cas d'urgence :

